

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ALLOUEES AU TITRE DU PROGRAMME 2017

VU le budget voté par le Conseil municipal le 24 mars 2017 autorisant au compte 6574 « *subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé* » une ouverture de crédits de 638 000 € dont 207 000 € pour l'ensemble des subventions aux associations,

VU l'examen des demandes de subventions lors des commissions,

VU les propositions d'attributions de subventions au titre de l'année 2017 :

Archers Landivisiens	771 €
Club Athlétique de Landivisiau	2 844 €
Club de Badminton Landivisien	1 400 €
Gâs de St Tivizio	8 722 €
Judo Club Landivisien	3 048 €
Karaté Club Landivisien	1 509 €
Landi Basket Association	3 200 €
Landi Football Club	7 136 €
Landi-Lampaul Handball	10 022 €
Landivisienne Cycliste	2 698 €
Pétanque Club Landivisien	501 €
Rugby Club Landivisien	4 990 €
Tennis Club Landivisien	5 110 €
Tennis de Table Landivisien	2 445 €
Trotterien Landi	212 €
Troyens	1 000 €
Zen - Do	3 591 €
ALPAR	305 €
Bagad Landi	2 500 €
Breizhtival	500 €
Chevrons du Léon	300 €
Danserien Lann Tivizio	305 €
Imagine	100 €
Lanaour	153 €
Landi photo club	100 €
La Piste des Légendes	300 €
Scrabble du Léon	150 €
Strollad Bro Landi	230 €
Comité de Jumelage BIDEFORD	1 800 €
Comité de Jumelage BIDEFORD subvention exceptionnelle 40ème anniversaire	700 €
Comité de Jumelage B.S.A.	1 800 €
FNACA	212,67 €
Médaillés Militaires	223,38 €
Officiers Mariniers	111,69 €
UNC / AFN	65,79 €
A.D.A.P.E.I. (Association Départementale des Amis et Parents de personnes handicapées mentales du Finistère)	90 €
ADDESKI (Lutte contre l'illettrisme)	200 €
AFTC 29	90 €

Amicale des Donneurs de Sang du Pays de Landi	Envoyé en préfecture le 09/05/2017	
Ass. Aide aux Insuffisants Rénaux du Léon	Reçu en préfecture le 09/05/2017	180 €
Association l'Embellie	Affiché le	
Association des Parkinsoniens du Finistère	ID : 029-212901052-20170509-20173	50 €
Association Recherche Travail (A.R.T.)		100 €
Association Présence Ecoute		800 €
Ass. Pour le Soutien des Adultes en Difficulté (A.S.A.D.)		100 €
Centre d'Information sur le Droit des Femmes (C.I.D.F.)		350 €
Fédération Nationale des Accidentés du Travail - Landi		260 €
Mouvement Vie Libre		120 €
Né Laado		700 €
Secours Catholique		400 €
L'Ile aux enfants		950 €
A.A.P.P.M.A. de l'Elorn		500 €
Landi Endurance Equestre		1 000 €
Société de Chasse la Léonarde		200 €
Société Hippique (concours chevaux + concours de la Pentecôte)		3 700 €
Activités diverses Ecole Ste Marie de Lannouchen		2 180,50 €
Activités diverses Ecole Notre Dame des Victoires		7 225,50 €
Ecole Notre Dame des Victoires - Association Sportive		220 €
Collège de Kerzourat - Ass. Sportive		1 500 €
Collège de Kerzourat - Foyer Socio-Educatif		1 058 €
Collège Saint Joseph - Cercle culturel		250 €
Collège Saint Joseph - Energie St Jo		3 800 €
Ass. des cavaliers de la Maison Familiale Rurale		800 €
Activités diverses MFREO Landivisiau		342 €
Lycée du Léon - Ass. Sportive		2 000 €
Lycée du Léon - Foyer Socio Educatif		800 €
Lycée St Esprit - Cercle Loisirs Arts Culture		420 €
Lycée St Esprit - Sport Détente		1 510 €
AZIMUT		390 €

APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les propositions de subventions 2017 examinées en commissions :

- « Administration Générale - Personnel - Sécurité / Quartiers - Environnement - Communication - Jumelages »,
- « Enfance - Famille - Jeunesse »,
- « Finances - Travaux - Agriculture »,
- « Action sociale - Santé - Logement »,
- « Vie associative - Sports ».

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	29
POUR	29
CONTRE	0

APPROUVE EGALEMENT les propositions de subventions 2017 examinées par la commission « Education - Formation »,

PAR 27 voix pour des groupes « Landivisiau avec vous et pour vous » et « Union citoyenne pour Landivisiau » et 2 abstentions du groupe « Ensemble et autrement pour Landivisiau »,

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	27
POUR	27
CONTRE	0

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à LANDIVISIAU, le 28 avril 2017

**Le Maire,
Laurence CLAISSE**



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En préfecture, le... 09 MAI 2017

Et de la publication, le... 05 MAI 2017....

Fait à Landivisiau, le 28 AVR. 2017.....

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL